Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Philosophie

Session 2023 • Métropole • Remplacement

Code sujet **23-PHGEME3** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — La connaissance de la nature
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 2 — Le bonheur et la solitude
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 3 — La prudence et la stabilité du peuple comparées à celles du prince
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet 1

None points

La connaissance de la nature

Question Sujet 1

Sujet p. 2

> Pouvons-nous vraiment connaître la nature ?

Dissertation — « Pouvons-nous vraiment connaître la nature ? »

La nature désigne l'ensemble des réalités et des phénomènes qui existent indépendamment de nos conventions, mais aussi ce dont nous faisons nous-mêmes partie. Nous prétendons la connaître grâce à l'expérience et aux sciences : nous observons des phénomènes, formulons des lois et élaborons des théories. Pourtant, nos sens peuvent nous tromper, nos instruments ne livrent des données qu'à travers des méthodes et des interprétations, et les théories scientifiques sont susceptibles d'être corrigées. Le sujet demande ainsi si nous avons réellement la capacité de connaître la nature, et si les connaissances que nous en acquérons atteignent bien leur objet. Le mot « vraiment » peut désigner une connaissance authentique, opposée à l'apparence ou à la simple opinion, mais aussi faire entendre une exigence plus forte : celle d'un savoir certain, complet et définitif. Il faut donc distinguer une connaissance objective, mais partielle et révisable, d'un savoir absolu qui épuiserait son objet. Nous montrerons d'abord que l'observation et l'expérimentation rendent possible une connaissance fondée des phénomènes naturels ; nous verrons ensuite pourquoi cette connaissance ne peut prétendre être immédiate ni définitive ; enfin, nous établirons que ses limites ne la rendent pas illusoire, à condition de comprendre la vérité scientifique comme une connaissance objective et perfectible.

Tout d'abord, la nature peut être connue parce que les phénomènes présentent des régularités que l'observation méthodique permet de repérer. Un phénomène isolé peut donner lieu à une impression incertaine ; mais si des observateurs peuvent le décrire, le mesurer et confronter leurs résultats, il devient l'objet d'une enquête partageable. La science ne se contente pas de regarder passivement ce qui arrive : elle formule des hypothèses, en déduit des conséquences et les met à l'épreuve de l'expérience. Cette méthode permet de distinguer une explication contrôlée d'une opinion qui serait seulement vraisemblable ou séduisante.

La physique de Galilée illustre ce passage de l'impression à l'étude méthodique du mouvement. Au lieu de tenir pour suffisante l'idée spontanée selon laquelle les objets les plus lourds tombent nécessairement beaucoup plus vite que les objets légers, il s'agit de préciser les conditions de l'observation, de mesurer le mouvement et d'en rechercher les régularités. Une expérience ne supprime pas toute interprétation : il faut décider ce que l'on mesure et avec quels instruments. Mais la répétition des mesures, leur discussion et la confrontation des résultats à des prévisions permettent de contrôler les hypothèses. Une théorie qui rend compte de phénomènes observés et permet d'en prévoir d'autres ne se réduit donc pas à une description de nos impressions : elle met au jour des relations stables entre des phénomènes naturels.

La connaissance scientifique est également collective. Des observateurs différents peuvent reproduire une expérience, contrôler une mesure et discuter l'interprétation des résultats. Ce contrôle commun rend les erreurs individuelles plus repérables et soumet les explications à des contraintes qui ne dépendent pas seulement de ce que nous souhaitons croire. La prévision d'une éclipse, par exemple, manifeste la capacité de certaines théories à anticiper des phénomènes ; de même, identifier un agent infectieux peut permettre de mieux comprendre la transmission d'une maladie. La réussite pratique ne prouve pas que nous connaissons toute la nature, mais elle constitue un indice important : nos explications sont confrontées à un réel qui peut les confirmer, les corriger ou leur résister.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ainsi, il semble possible de connaître véritablement certains phénomènes naturels : une connaissance est fondée lorsqu'elle s'appuie sur des observations contrôlées, explique les faits et résiste à des vérifications. Cependant, connaître des régularités ne signifie pas connaître la nature tout entière, ni être assuré que nos théories en révèlent définitivement la réalité ultime. Il faut donc examiner les limites de cette connaissance.

En effet, nos sens ne nous donnent pas un accès immédiat et infaillible au réel. Un bâton plongé dans l'eau semble brisé, alors qu'il ne l'est pas. Les instruments étendent les capacités de nos sens, mais ils ne rendent pas l'observation totalement indépendante de toute interprétation : une donnée mesurée doit être produite selon une méthode et comprise dans un cadre théorique. La science corrige ainsi certaines illusions sensibles, sans pour autant nous placer dans un point de vue extérieur à toute expérience humaine.

Une autre difficulté concerne la généralisation. À partir d'observations répétées, nous formulons des lois et nous nous attendons à ce que les phénomènes futurs se conforment aux régularités constatées. Mais, comme le souligne David Hume, le fait qu'une régularité se soit vérifiée jusqu'à présent ne démontre pas logiquement qu'elle se vérifiera toujours. L'induction est indispensable à la démarche scientifique, mais elle ne garantit pas à elle seule une certitude définitive. Une théorie peut être fortement étayée et pourtant devoir être révisée si de nouvelles observations la mettent en difficulté. Cela ne signifie pas que toute connaissance antérieure était illusoire : une théorie nouvelle peut conserver des résultats valables de la précédente tout en précisant ou en limitant leur portée.

La question devient plus radicale si « connaître la nature » signifie la connaître telle qu'elle serait absolument, indépendamment de toute manière humaine de percevoir et de penser. Selon Kant, nous connaissons les objets tels qu'ils nous apparaissent dans l'expérience, c'est-à-dire comme phénomènes ; nous ne pouvons pas connaître théoriquement les choses en elles-mêmes, indépendamment des conditions de notre connaissance. La science n'est donc pas une copie transparente d'un réel saisi depuis un point de vue sans perspective. Cette limite n'implique toutefois ni que tout serait subjectif, ni que les sciences seraient inutiles : elle invite à ne pas confondre la connaissance objective des phénomènes avec un savoir absolu de la réalité en soi.

Il serait donc excessif de conclure que, parce que la connaissance scientifique est limitée et révisable, nous ne connaissons rien de la nature. Mais il serait tout aussi excessif de prétendre que le succès des sciences nous donne une connaissance totale et définitive. Il reste alors à comprendre comment une connaissance partielle peut néanmoins être véritable.

On peut pour cela distinguer la connaissance absolue, qui prétendrait épuiser son objet, de la connaissance objective, qui établit avec rigueur certains aspects de celui-ci. Une carte ne reproduit pas le territoire dans tous ses détails ; elle peut pourtant représenter fidèlement certaines distances ou certains reliefs. De même, un modèle scientifique simplifie les phénomènes afin de dégager des relations pertinentes. Cette simplification ne le rend pas automatiquement faux : il faut examiner ce qu'il permet d'expliquer, les observations auxquelles il s'applique et les limites de ses prévisions.

Connaître la nature ne suppose donc pas nécessairement de découvrir une réalité ultime cachée derrière tous les phénomènes. Nous pouvons connaître des structures, des relations et des mécanismes sans prétendre répondre à toutes les questions possibles sur ce qu'est la nature. La physique peut établir des relations entre des grandeurs mesurables ; la biologie peut expliquer certains processus du vivant. Ces connaissances sont réelles si leurs énoncés sont contrôlés par l'expérience, cohérents avec les observations et révisables lorsque des difficultés apparaissent.

Cette conception exige néanmoins de rester critique. Une théorie n'est pas vraie simplement parce qu'elle est utile, et une réussite technique ne dispense pas d'examiner les preuves et la portée de l'explication. Mais la révision des théories ne rend pas le savoir arbitraire : les hypothèses ne se valent pas toutes, car

certaines rendent mieux compte des faits tandis que d'autres sont contredites par l'expérience. La vérité scientifique se comprend alors non comme une possession définitivement acquise, mais comme le résultat provisoire d'une recherche réglée, dans laquelle les connaissances sont éprouvées et corrigées.

Enfin, nous appartenons nous-mêmes à la nature que nous étudions. Nous ne pouvons donc pas prétendre l'observer depuis une extériorité complète. Cette situation impose de reconnaître le rôle de nos instruments, de nos concepts et de nos méthodes, puis de soumettre nos affirmations à des contrôles communs. La connaissance de la nature est une activité humaine, mais elle ne se réduit pas à une invention libre : le monde impose des contraintes aux représentations que nous pouvons valablement en donner.

En définitive, nous pouvons vraiment connaître la nature si « vraiment » signifie acquérir des connaissances objectives, contrôlées et capables de rendre compte de phénomènes réels. Nous ne le pouvons pas si l'on exige un savoir total, définitif et indépendant de toute condition humaine. Les sciences nous donnent accès à des aspects de la nature au moyen de modèles éprouvés et perfectibles. Reconnaître leurs limites ne conduit donc ni au scepticisme absolu ni à la prétention de tout savoir : c'est en distinguant une connaissance partielle mais fondée d'une connaissance absolue que l'on peut répondre avec justesse à la question.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui, nous pouvons vraiment connaître certains aspects de la nature : l'observation contrôlée, l'expérimentation et la confrontation collective des résultats fondent des connaissances objectives sur les phénomènes. Mais ces connaissances sont partielles, élaborées au moyen de concepts et de modèles, et révisables. Nous ne possédons donc pas un savoir absolu qui épuiserait la nature ; nous en acquérons une connaissance réelle, mais limitée et perfectible.

Sujet 2

None points

Le bonheur et la solitude

Question Sujet 2

Sujet p. 2

> Être heureux, cela requiert-il d'être seul ?

Dissertation — Être heureux, cela requiert-il d'être seul ?

On associe souvent le bonheur aux relations : partager une joie, être aimé ou pouvoir compter sur quelqu'un semble rendre la vie plus heureuse. Pourtant, autrui peut aussi nous décevoir, nous juger et nous détourner de nos propres aspirations. Il arrive alors que l'on souhaite s'éloigner des autres pour retrouver la paix. La question demande si être seul est nécessaire au bonheur. Le verbe « requérir » invite à examiner une condition nécessaire : si le bonheur requiert la solitude, peut-on être heureux sans être seul ? Mais l'expression « être seul » est équivoque. Elle peut désigner l'absence de compagnie, un isolement subi, ou la capacité de penser et d'agir par soi-même. De même, le bonheur peut renvoyer à un plaisir passager ou à une manière durable de réussir sa vie. Il faut donc se demander si le bonheur exige de se séparer des autres, ou plutôt de ne pas dépendre entièrement d'eux. Nous verrons d'abord que les liens humains paraissent essentiels au bonheur ; nous montrerons ensuite que la solitude peut protéger l'autonomie et la tranquillité ; nous chercherons enfin à dépasser l'alternative entre isolement et dépendance en distinguant solitude choisie et vie commune.

D'abord, le bonheur semble difficile à concevoir sans autrui. Une joie partagée peut prendre davantage de sens, et l'affection, l'amitié ou la coopération nous apportent soutien et reconnaissance. L'isolement absolu priverait ainsi l'existence de conversations, d'expériences communes et de la possibilité de prendre soin d'autrui. Aristote affirme que l'être humain est par nature un être politique : il se forme et se réalise dans une communauté. Cela ne signifie pas que toute société rende heureux, mais que nos capacités et nos projets se développent largement au contact des autres. L'amitié, par exemple, n'est pas seulement utile pour obtenir un avantage : elle peut être une relation dans laquelle chacun souhaite le bien de l'autre. Un proche qui écoute une personne en difficulté ne supprime pas nécessairement son épreuve, mais il l'aide à la traverser. Le bonheur comporte ainsi une dimension relationnelle que la solitude permanente risque de faire disparaître.

On peut toutefois objecter que les relations sociales sont aussi une source de souffrance. La rivalité, la jalousie, la peur du jugement ou le désir de plaire peuvent nous éloigner de nos propres choix. Celui qui se conforme continuellement aux attentes de son entourage risque de ne plus savoir ce qu'il veut. Cette objection ne prouve pas que le bonheur exige d'être seul : elle montre plutôt que toutes les relations ne sont pas bonnes et qu'une relation peut devenir envahissante. Il faut aussi distinguer la solitude choisie de l'isolement subi. Une personne qui s'accorde un temps à l'écart peut y trouver du repos ; une personne privée contre son gré des relations qu'elle souhaite peut, au contraire, souffrir de cette situation. L'absence de compagnie n'est donc ni toujours bénéfique ni toujours douloureuse.

Ensuite, une certaine solitude peut sembler nécessaire pour ne pas remettre son bonheur entièrement entre les mains d'autrui. Les autres ne répondent pas toujours à nos attentes : ils peuvent changer d'avis, s'éloigner ou ne pas nous comprendre. Si notre valeur dépend uniquement de leur approbation, notre satisfaction devient fragile. Apprendre à réfléchir par soi-même et à supporter des moments sans compagnie favorise alors l'autonomie. Ainsi, une personne qui choisit son orientation après avoir entendu les conseils de ses proches, mais sans leur abandonner sa décision, peut mieux assumer un choix qui lui appartient. Le retrait temporaire des sollicitations peut également permettre de distinguer ses aspirations propres des désirs adoptés par imitation. La solitude est alors moins un but qu'un moyen de se recueillir et de juger.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Mais cette autonomie ne suppose pas de couper les liens. Être libre ne signifie pas n'avoir besoin de personne, mais pouvoir entretenir des relations sans confondre amour et possession, ni conseil et soumission. Une personne peut être physiquement seule tout en restant entièrement préoccupée par le regard d'autrui ; inversement, elle peut vivre avec d'autres sans renoncer à penser par elle-même. La solitude extérieure ne garantit donc pas l'indépendance intérieure. Ce qui importe est plutôt la capacité de prendre de la distance quand elle est nécessaire, puis de choisir ses relations au lieu de les subir. Par ailleurs, le bonheur ne consiste pas seulement à préserver sa tranquillité : il peut aussi se réaliser dans l'engagement, l'affection et les projets partagés.

Il faut donc dépasser l'opposition entre bonheur solitaire et bonheur en société. Si « être seul » signifie vivre durablement isolé, cette condition n'est pas requise pour être heureux ; elle peut même priver l'existence de relations précieuses. Si l'expression désigne plutôt une capacité d'autonomie, une forme de solitude peut contribuer au bonheur en nous permettant de penser et de choisir par nous-mêmes. Mais cette autonomie n'est pas une condition suffisante : se connaître et décider seul ne garantissent pas à eux seuls une vie heureuse. Elle permet plutôt de construire des relations plus libres, dans lesquelles on ne demande pas à autrui de garantir en permanence sa propre valeur. On peut ainsi apprécier un moment passé seul, puis retrouver ses proches sans que l'un de ces moments exclue l'autre.

En conclusion, être heureux ne requiert pas d'être seul au sens de vivre isolé : les liens d'amitié, d'affection et de coopération peuvent contribuer profondément au bonheur. En revanche, celui-ci suppose une certaine autonomie, que des moments de solitude peuvent aider à construire. La solitude n'est donc ni une condition nécessaire ni une garantie suffisante du bonheur. L'enjeu est plutôt de pouvoir être seul sans se sentir abandonné et d'être avec les autres sans cesser de penser et de choisir par soi-même.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Être heureux ne requiert pas de vivre isolé : les relations choisies peuvent être une source importante de joie et de soutien. Des moments de solitude peuvent toutefois favoriser l'autonomie, nécessaire pour ne pas dépendre entièrement du jugement d'autrui. La solitude n'est donc ni une condition nécessaire ni une garantie suffisante du bonheur : l'enjeu est d'équilibrer des liens librement choisis et la capacité à vivre par soi-même.

Sujet 3

None points

La prudence et la stabilité du peuple comparées à celles du prince

Question Sujet 3

Sujet p. 2

> Expliquer le texte suivant : « Mais quant à la prudence et à la stabilité, je soutiens qu'un peuple est plus prudent, plus constant et meilleur juge qu'un prince. Ce n'est pas sans raison qu'on dit que la voix du peuple est la voix de Dieu. On voit l'opinion publique pronostiquer les événements d'une manière si merveilleuse qu'on dirait que le peuple est doué de la faculté occulte de prévoir et les biens et les maux. Quant à la manière de juger, on le voit bien rarement se tromper ; quand il entend deux orateurs à talents égaux lui proposer deux partis opposés, il prouve, en se décidant pour le meilleur, qu'il est capable de discerner la vérité. S'il est entraîné quelquefois par des opinions brillantes sans avoir de l'utilité autre chose que l'apparence, un prince n'est-il pas plus souvent entraîné par plus de passions que n'en a le peuple ? Qu'on les compare dans le choix de ses magistrats, n'en fait-il pas d'infiniment meilleurs qu'un prince ? Parviendra-t-on jamais à le persuader d'élever à des dignités un homme infâme et de mœurs corrompues ? et cependant quels moyens aisés d'en persuader un prince ? Enfin, s'il a pris quelque chose en aversion, ne le voit-on pas persévérer dans sa haine et garder son opinion pendant des siècles ? Les princes montrent-ils pareille constance ? » — Machiavel, Discours sur la 1ère Décade de Tite-Live (1531).

Démarche d’explication. Le texte compare le jugement politique du peuple à celui du prince et défend une thèse explicite : le peuple peut être « plus prudent, plus constant et meilleur juge » qu’un souverain individuel. Il faut suivre les étapes de la preuve : Machiavel invoque d’abord la capacité du peuple à anticiper les événements et à choisir entre deux partis, reconnaît ensuite qu’il peut être séduit par les apparences, puis soutient que le prince est encore plus exposé aux passions. Enfin, il prend pour exemples le choix des magistrats et la persistance des opinions populaires. Les questions rhétoriques orientent le lecteur vers les réponses favorables à la thèse.

Notions et précautions. La prudence désigne ici la capacité de bien juger et de décider dans les affaires politiques ; la constance, la persistance d’une opinion ou d’une aversion. Le « peuple » est envisagé comme un acteur collectif dans le raisonnement de Machiavel : il ne faut pas assimiler sans précaution cette notion à un électorat moderne. La formule « la voix du peuple est la voix de Dieu » est invoquée comme un proverbe qui souligne l’autorité attribuée à l’opinion collective ; elle ne signifie pas que celle-ci soit littéralement infaillible. De même, « discerner la vérité » concerne ici le jugement entre des partis politiques opposés, et non toute forme de connaissance.

Point de vigilance critique. Machiavel soutient une supériorité comparative, non une perfection du peuple : il admet que celui-ci peut se laisser entraîner par des opinions brillantes mais seulement apparentes. En outre, la constance ne prouve pas à elle seule qu’une opinion est juste. Il convient donc de présenter la force du passage comme un argument en faveur de la fiabilité relative du jugement collectif face à celui du prince, et non comme la démonstration d’une infaillibilité populaire.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Dans cet extrait des *Discours sur la 1ère Décade de Tite-Live* (1531), Machiavel compare le jugement politique du peuple à celui du prince. Il défend une thèse qui va contre l'idée selon laquelle un souverain, parce qu'il gouverne seul, jugerait nécessairement mieux que la multitude : le peuple serait « plus prudent, plus constant et meilleur juge ». Comment justifier cette supériorité tout en reconnaissant que le peuple peut se tromper ? Machiavel fait valoir sa capacité à anticiper les événements et à discerner entre des partis opposés, puis compare sa vulnérabilité aux passions à celle du prince. Il s'appuie enfin sur le choix des magistrats et sur la durée des opinions populaires.

Le texte s'ouvre sur une affirmation nette : « quant à la prudence et à la stabilité », le peuple serait supérieur au prince. Le mot « Mais » marque un contraste avec ce qui précède dans l'ouvrage, sans que le passage reproduit ici permette de préciser davantage ce contexte. La prudence désigne, dans cet argument, l'aptitude à bien juger dans la conduite des affaires politiques ; la stabilité renvoie notamment à la constance des opinions. Machiavel entend ainsi contester le préjugé selon lequel la multitude serait par nature irréfléchie et un dirigeant unique nécessairement plus sage.

Pour appuyer sa thèse, il rappelle le proverbe selon lequel « la voix du peuple est la voix de Dieu ». Cette formule ne prouve pas que l'opinion populaire soit divine ou toujours juste : elle donne une expression frappante à l'autorité que peut avoir le jugement collectif. Machiavel ajoute que l'opinion publique semble parfois « pronostiquer les événements » d'une manière si étonnante qu'on pourrait croire le peuple doué d'une « faculté occulte » de prévoir les biens et les maux. Cette image souligne l'impression de perspicacité produite par certaines anticipations collectives ; elle ne constitue pas une explication surnaturelle de celles-ci.

Machiavel passe ensuite de la prévision à la capacité de juger. Il affirme que le peuple se trompe « bien rarement » et imagine une situation où deux orateurs de talents égaux défendent des partis opposés. Puisque leurs talents sont présentés comme égaux, le choix du peuple ne s'explique pas simplement par la supériorité de l'un des orateurs sur l'autre. En choisissant le meilleur parti, le peuple manifeste, selon Machiavel, sa capacité à « discerner la vérité ». Dans ce contexte, il s'agit de reconnaître le meilleur des deux choix politiques proposés, et non de prétendre que le peuple possède une connaissance infaillible de toute vérité.

L'auteur ne cache pourtant pas la possibilité d'une erreur : le peuple peut être « entraîné » par des opinions brillantes dont l'utilité n'est qu'apparente. Cette concession empêche de réduire sa thèse à une affirmation d'infaillibilité. Mais Machiavel retourne aussitôt l'objection sous la forme d'une question rhétorique : le prince n'est-il pas « plus souvent entraîné » par les passions ? Le lecteur est invité à répondre oui. Le point décisif est comparatif : le peuple peut se laisser séduire par les apparences, mais le prince individuel n'est pas pour autant à l'abri de l'erreur ; ses passions peuvent même le conduire plus fréquemment à mal juger.

Le choix des magistrats fournit un autre exemple. Machiavel demande si le peuple n'en choisit pas de « meilleurs » qu'un prince, puis s'il se laisserait aisément persuader d'élever aux dignités un homme « infâme et de mœurs corrompues ». Il oppose à cette difficulté les « moyens aisés » de persuader un prince. Ces questions suggèrent que le choix collectif résiste davantage à la promotion d'un candidat indigne, tandis qu'un souverain peut être plus facilement influencé. L'exemple étaye ainsi l'idée que le jugement du peuple peut être plus sûr dans une décision politique concrète.

Enfin, Machiavel met en avant la constance populaire. Quand le peuple prend quelque chose en aversion, demande-t-il, ne persévère-t-il pas dans sa haine et ne garde-t-il pas son opinion « pendant des siècles » ? La formule insiste sur la durée de cette persistance. La question finale — « Les princes montrent-ils pareille constance ? » — invite à conclure que les souverains ne manifestent pas une

stabilité comparable. Toutefois, persister dans une opinion ne suffit pas, à lui seul, à prouver qu'elle est juste : ici, la constance sert d'argument en faveur de la stabilité du jugement populaire, non de preuve autonome de sa vérité.

Ainsi, Machiavel ne soutient ni que le peuple ne se trompe jamais, ni que le prince se trompe toujours. Il compare deux formes de jugement et affirme que la collectivité peut, malgré sa vulnérabilité aux apparences, anticiper certains événements, choisir le meilleur parti, sélectionner de meilleurs magistrats et maintenir ses opinions plus durablement. Le pouvoir exercé par un seul ne garantit donc pas, à lui seul, la prudence. Dans les affaires communes, le peuple peut se montrer plus prudent et plus constant que le prince.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2023/philosophie-2023-metropole-remplacement-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.